

La lettre du département Accompagnement des Entreprises
sur l'actualité du soutien à l'emploi et à l'économie

N°30

Février 2024

MESURES DE SOUTIEN A L'EMPLOI ET A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

RECRUTEMENT

Régularisation exceptionnelle pour certains métiers : pour répondre aux difficultés de recrutement dans certains secteurs, il est désormais possible de **régulariser des travailleurs étrangers** exerçant dans des métiers dits **en tension**. Cette disposition s'applique jusqu'au **31 décembre 2026**. Découvrez cette nouvelle procédure de régularisation et les conditions applicables.

[En savoir plus](#)



[Ressources humaines -Loi immigration : quels changements dans le volet « travail » ? | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

FISCALITE / COTISATIONS

Titres-restaurant, ce qui change en 2024: depuis le 1er janvier, votre contribution au financement des titres-restaurant de vos salariés peut être **davantage exonérée**.

[En savoir plus](#)



[Cotisations et contributions sociales -Titres-restaurant : augmentation du plafond d'exonération | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

SECURITE ECONOMIQUE

Aides de la Région IDF : la Région aide doublement les PME à se prémunir contre la menace cyber grâce à de la prévention. D'abord avec le **Chèque diagnostic Cyber**, si elles réalisent un audit de leur système. Ensuite avec le **Chèque investissement Cyber**, si elles s'équipent pour mieux protéger leurs données.

[Tout savoir](#)



[Cybersécurité : 2 nouvelles aides de la Région pour les entreprises | Région Île-de-France \(iledefrance.fr\)](#)

ACCOMPAGNEMENT

Entreprises en difficulté : le plan d'accompagnement des entreprises en difficulté est prolongé afin de proposer des solutions adaptées aux entreprises dans le besoin. Si vous rencontrez des **difficultés financières**, faites appel au **conseiller aux entreprises en difficulté du Val-de-Marne** qui vous proposera une solution adaptée à votre entreprise.

[En savoir plus](#)



[Aides publiques -Prolongation du plan d'accompagnement des entreprises en difficulté | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Jeune entreprise : futur entrepreneur ou entrepreneur débutant, des structures vous accompagnent selon votre situation. Trouvez l'accompagnement personnalisé le mieux adapté à votre projet !

[En savoir plus](#)



[Trouver la structure la plus adaptée pour tester son projet d'entreprise ou son activité | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

AUTRES INFORMATIONS

EVENEMENTS

Sécurité économique : la Région et les services de renseignements de l'Etat organisent le **6 mars prochain de 9h à 14h** une matinée dédiée à la prévention et la sensibilisation sur **la sécurité économique et la cybersécurité** pour les entreprises franciliennes. Lors des JO de Tokyo, environ 4 milliards d'attaques cyber ont été recensées. En cas de cyberattaque, on estime que 50% des entreprises ne se relèvent pas.

Cette matinée vous permettra de comprendre où sont vos potentielles faiblesses, comment vous préparer, quelle conduite adopter en cas d'attaque et de voir par une série de témoignages comment les agresseurs peuvent opérer.

[S'inscrire](#)



s.region.iledefrance.fr/6314/www/0001cc00442cd45a.html

Recrutement zone aéroportuaire : les services de France Travail organisent **le 15 mars 2024**, à la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport de Paris-Orly, une matinale dédiée aux recrutements pour les entreprises de la zone d'emprise aéroportuaire d'Orly.

MATINALE « PARLONS RECRUTEMENT » AÉROPORTUAIRE

Le 15 mars 2024
de 8h45 à 11h45

Maison de l'Environnement et du Développement durable
de l'aéroport de Paris -Orly - Rue du Musée, 91200 Athis-Mons

Merci de confirmer votre participation auprès recrutement.94052@poleemploi.fr

  France Travail Ile-de-France (ex-Pôle emploi)
[POLEEMPLOI-ILE-DE-FRANCE.FR](https://www.poleemploi.fr/ile-de-france)



Les Rendez-Vous pour l'emploi au Marché de Rungis : cette seconde édition se tiendra le **4 avril prochain** dans les locaux de l'IFOCOP (zone publique du Marché) de **9h à 17h**. Commerce, vente, distribution, logistique, aéroportuaire, aérien, service à la personne... De nombreux secteurs d'activités y seront représentés.



[En savoir plus](#)



[RDV Emploi au Marché de Rungis By Orly Paris® - Orly Paris](#)

Grande Exposition du Fabriqué en France à l'Élysée : la quatrième édition de la Grande Exposition du Fabriqué en France se déroulera **en juin prochain au Palais de l'Élysée**. Cet événement a pour ambition de mettre à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs et les industriels engagés dans la fabrication française. En 2023, plus de 9 000 visiteurs ont découvert à l'Élysée une centaine de produits français sélectionnés parmi les candidats. Artisans, TPE, start-up, PME, ETI, grandes entreprises, associations... présentez vos produits ! Les produits sélectionnés répondent à **des critères de qualité, afin de promouvoir un mode de consommation responsable**. Les entreprises ont **jusqu'au 17 mars** pour candidater.



[Candidater](#)



[Grande Exposition du Fabriqué en France à l'Élysée : l'appel à candidatures est ouvert | economie.gouv.fr](#)

FORMALITES / OBLIGATIONS

Supports publicitaires / enseignes : quelle taxe ? Si votre entreprise possède des supports publicitaires visibles à l'extérieur, vous pouvez être redevable de la **taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)**. Vérifiez si vous êtes concerné.

Vérifier



[Qu'est-ce que la taxe locale sur la publicité extérieure \(TLPE\) ? | economie.gouv.fr](#)

Guichet unique : que faire en cas de difficulté ? Le guichet unique est désormais votre seul point d'entrée pour réaliser vos formalités. Mais si vous rencontrez des difficultés, **une procédure dérogatoire existe**.

Explications



[Formalités -Mise en place de la procédure de continuité du guichet unique | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Fiscalité, cotisations et indices : TVA, CVAE, taxe sur les salaires, taux de cotisation patronale... Découvrez les taux, indices et seuils qui ont changé depuis le 1er janvier 2024.

En savoir plus



[Taux -Fiscalité, cotisations et indices : les évolutions en 2024 | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

Impôts locaux : que devez-vous payer ? Cotisation foncière des entreprises (CFE), cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), taxes foncières... Certaines taxes instaurées **au profit des collectivités territoriales** sont obligatoires, d'autres sont facultatives. Faites le point sur les principaux impôts locaux qui concernent votre entreprise.

En savoir plus



[Impôts locaux : lesquels concernent votre entreprise ? | economie.gouv.fr](#)

Véhicules affectés à votre activité : les taxes sur l'affectation des véhicules à des fins économiques ont évolué cette année. Si votre entreprise utilise des voitures dans le cadre de son activité, alors vous pouvez être redevable de ces taxes. Vérifiez si vous êtes concerné.

En savoir plus



[Entreprises : ce qu'il faut savoir sur les taxes sur l'affectation des véhicules à des fins économiques | economie.gouv.fr](#)

CONSULTATION

Mesures de simplification : vous avez été sollicités du 15 novembre au 29 décembre pour participer aux **Rencontres de la simplification**. Vous avez été nombreux à faire des propositions visant à simplifier la vie des TPE et des PME. Le rapport des parlementaires sur le projet de loi simplification a été remis. Découvrez les **14 mesures retenues**.

Découvrir



[\[Vidéo\] Remise du rapport sur le projet de loi simplification | economie.gouv.fr](#)

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Fondamentaux des risques professionnels : pour mettre en œuvre une **démarche de prévention** des risques professionnels, il est indispensable de connaître quelques fondamentaux. Il s'agit avant tout de principes généraux de prévention, de valeurs essentielles (reposant notamment sur le respect des personnes et le dialogue social) et de bonnes pratiques. Il s'agit aussi de s'appuyer sur des **méthodes ou des outils** permettant de mettre en œuvre la prévention, notamment lors de **l'évaluation des risques**.

En savoir plus



[Fondamentaux de la prévention. Fondamentaux en prévention des risques professionnels - Démarches de prévention - INRS](#)

Intérim - Examen de reprise du travail : lorsqu'un de vos salariés est arrêté au moins 30 jours **suite à un accident du travail**, il bénéficie d'un examen de reprise. Mais que devez-vous faire dans le cas d'un salarié intérimaire dont le contrat a pris fin ?

En savoir plus



[Ressources humaines -L'entreprise n'est pas obligée d'organiser l'examen de reprise du travail d'un salarié intérimaire si sa mission a pris fin | Entreprendre.Service-Public.fr](#)

EGALITE PROFESSIONNELLE

Séminaire DRIEETS du Val-de-Marne : les services de la DRIEETS IDF-UD94 organisent le **4 avril 2024 à 9h** à la CCI Val-de-Marne, en partenariat avec la société coopérative d'intérêts collectif **FETE-EGALITE**, un séminaire à destination des **entreprises de plus de 50 salariés** sur le thème de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Une trentaine de participants sont attendus (DRH, dirigeants ou représentants du personnel) afin d'en comprendre les enjeux et d'adopter les mesures concrètes dans la formalisation d'un accord égalité professionnelle.

A l'issue de ce séminaire, quelques entreprises pourront bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** avec FETE dans le cadre de l'élaboration de leur accord égalité professionnelle.



Pour s'inscrire



[Cliquez sur ce lien pour confirmer votre présence](#)

Dernière minute ! Publication de l'index : au 1er mars 2024, toutes les entreprises de **50 salariés et plus** devront avoir calculé et publié leur **Index de l'égalité professionnelle** sur leur site internet. Les entreprises de **plus de 1 000 salariés** devront également **calculer et publier leurs écarts éventuels** de représentation entre les femmes et les hommes parmi leurs cadres dirigeants et les membres de leurs instances dirigeantes.

Pour accompagner les entreprises dans le calcul et la publication de leurs résultats, le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités a mis en ligne une foire aux questions.



[Effectuer
votre
déclaration](#)
[Voir la FAQ](#)

➔ [Lien vers le site pour effectuer sa déclaration](#)

➔ [Index de l'égalité professionnelle : calcul et questions/réponses - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)